

Placements NEI

Rapport 2009 de responsabilité sociale d'entreprise

Indicateurs de la Global Reporting Initiative (GRI)



Le contenu du rapport de la GRI

Le rapport de la GRI comprend une annexe qui présente les obligations de divulgation du secteur des services financiers, une évaluation des réponses complétées par Placements NEI pour chacune de ces obligations et l'endroit où se trouvent ces réponses.

- Notre réponse satisfait aux obligations de la GRI.
- ◐ Notre réponse satisfait partiellement aux obligations de la GRI.
- Aucune réponse cette année.
- ⊗ Non pertinent pour Placements NEI.
- * Une divulgation additionnelle n'est pas requise pour la GRI de niveau C.

Stratégie et analyse

1.1	Déclaration du principal décideur de l'entreprise.	●	Rapport de RSE — page 3 .
1.2	Description des principaux impacts, risques et possibilités.	○	Non requise pour le niveau C.

Profil de l'entreprise

2.1	Nom de l'entreprise.	●	Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (PNE) (Placements NEI est la dénomination commerciale de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.)
2.2	Marques, produits ou services de base.	●	Placements NEI offre une vaste gamme de fonds conventionnels et de catégorie de société par le biais de Fonds NordOuest, ainsi que la plus grande famille de fonds d'investissement durable par le biais de Fonds Éthiques. Notre service ESG offre aussi des évaluations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et des services d'engagement des entreprises aux clients institutionnels. Nous faisons l'impartition d'une partie significative de nos opérations à des fournisseurs de services tiers : services administratifs, de comptabilité et d'évaluation de fonds et de gestion de portefeuilles.
2.3	Structure opérationnelle de l'entreprise : principales divisions, sociétés d'exploitation, filiales et entreprises conjointes.	●	Nos principales sphères d'activité sont le service ESG, les ventes, le marketing et le service à la clientèle. Nos activités de soutien organisationnel sont en finances, aspects légaux et conformité ainsi que dans la supervision des gestionnaires de portefeuilles.
2.4	Emplacement du siège social de l'entreprise.	●	155, avenue University, 4e étage Toronto, ON M5H 3B7 Canada

Organizational Profile – Continued

2.5	Nombre de pays où l'entreprise est présente et noms des pays où ses opérations sont importantes, ou qui comportent des enjeux spécifiques de développement durable abordés dans le rapport.	●	L'entreprise n'est active qu'au Canada.
2.6	Mode de propriété et statut juridique.	●	<p>Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (PNESEC) est une société en commandite; comme tel, toutes les décisions sont prises et mises en œuvre en son nom par son commandité, Placements NordOuest & Éthiques inc. (PNEI), dont la structure de propriété est identique à celle de PNESEC.</p> <p>Voici notre structure de propriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédération des caisses Desjardins du Québec : 50 % • Central I Credit Union : 26 % • Credit Union Central Alberta Limited : 6,53 % • Credit Union Central of Saskatchewan : 8,19 % • Credit Union Central of Manitoba : 4,96 % • Credit Union Central of New Brunswick : 1,145 % • Credit Union Central of Nova Scotia : 2,01 % • Credit Union Central of Prince Edward Island : 1,165 %
2.7	Marchés desservis (incluant la répartition géographique, les secteurs et types de clients/bénéficiaires).	●	Nos produits de fonds de placement sont seulement disponibles au Canada et sont distribués dans tout le pays.
2.8	Taille de l'entreprise.	●	<p>En 2009, Placements NEI comptait 85 employés, dans ses bureaux de Toronto, Vancouver et Montréal. L'actif total sous gestion de Placements NEI était de 4,4 milliards de dollars canadiens au 31 décembre 2009. Nos ventes nettes se chiffraient à 90 millions de dollars canadiens en 2009.</p> <p>Voir les données statistiques de Placements NEI et d'autres sociétés d'investissement (en anglais seulement) sur : http://statistics.ific.ca/English/Reports/MonthlyStatistics.asp</p>
2.9	Importants changements dans la taille, la structure et la propriété au cours de la période visée.	●	Aucun changement majeur n'a été signalé durant la période visée.
2.10	Prix reçus pendant la période visée.	●	Rapport de RSE — page 4.










Paramètres du rapport

3.1	Période visée.	●	De janvier à décembre 2009.
3.2	Date du dernier rapport.	●	Il s'agit de notre premier rapport.
3.3	Fréquence de production des rapports.	●	Annuelle.
3.4	Contact pour des questions sur le rapport ou son contenu.	●	csr@placementsNEI.com
3.5	Processus pour définir le contenu du rapport.	●	Voir « le processus de production de notre rapport de RSE » — page 16.
3.6	Limites du rapport (ex. : pays, divisions, filiales, installations louées, entreprises conjointes, fournisseurs).	●	Voir « le processus de production de notre rapport de RSE » — page 16.
3.7	État de toute limitation spécifique quant à l'envergure ou aux limites du rapport.	●	Voir « le processus de production de notre rapport de RSE » — page 16.
3.8	Paramètres des comptes-rendus des rapports sur les entreprises conjointes, les filiales, les installations louées, les activités en impartition et les autres entités qui peuvent avoir un impact significatif sur la capacité de comparer une période avec l'autre ou des entreprises entre elles.	●	Voir « le processus de production de notre rapport de RSE » — page 16.
*3.9	Méthodes de mesure des données et bases d'évaluation des calculs, incluant les hypothèses et les techniques d'estimation, utilisées pour la compilation des indicateurs et les autres données du rapport.	●	Voir « le processus de production de notre rapport de RSE » — page 16.
3.10	Explication et justification de toute reformulation des renseignements fournis dans des rapports précédents.	●	Il s'agit de notre premier rapport.
3.11	Changements importants apportés aux limites, à la portée ou aux méthodes d'évaluation depuis les rapports précédents.	●	Il s'agit de notre premier rapport.
3.12	Tableau indiquant l'emplacement des divulgations standards dans le rapport.	●	Un tableau a été préparé pour se conformer à cette obligation.
*3.13	Politiques et pratiques actuelles pour la validation du rapport par une source externe.	●	Notre rapport a été vérifié par la GRI de niveau C. Nous n'avons pas eu recours à un vérificateur externe pour ce premier rapport. Au fur et à mesure que nos rapports de RSE se développeront, nous examinerons la faisabilité d'avoir recours à un vérificateur externe.

Gouvernance, engagements et mobilisation

4.1	Structure de gouvernance de l'entreprise, incluant les comités relevant de l'instance supérieure de gouvernance, responsable de tâches spécifiques telles que l'élaboration de la stratégie et la supervision organisationnelle.	●	Le conseil d'administration de Placements NEI est constitué de dix membres. Il a la responsabilité légale d'élaborer la stratégie organisationnelle et d'assurer le suivi des résultats. Il est composé de trois comités — ressources humaines et gouvernance, vérification et investissement — qui examinent leurs activités respectives et rendent compte au conseil d'administration.
4.2	Indiquer si le président de l'instance supérieure de gouvernance est aussi un dirigeant.	●	Le président du conseil d'administration n'est pas un dirigeant.
4.3	Nombre de membres de l'instance supérieure de gouvernance qui sont indépendants ou qui ne sont pas des dirigeants, si le conseil d'administration de l'entreprise a une structure unitaire.	●	Aucun membre du conseil d'administration n'est dirigeant ou employé. La plupart sont des employés ou des dirigeants de nos propriétaires.
4.4	Mécanismes par lesquels les actionnaires et les employés peuvent soumettre des recommandations ou des orientations à l'instance supérieure de gouvernance.	●	À titre de société non publique, Placements NEI est dirigée en vertu d'une entente unanime entre les actionnaires, leur garantissant une représentation minimale au conseil d'administration. Actuellement, nous ne disposons pas d'un mécanisme de représentation formel des employés.
*4.5	Corrélations entre les compensations des membres de l'instance supérieure de gouvernance, des cadres supérieurs et des dirigeants (y compris les modalités de départ) et le rendement de l'entreprise (y compris la performance sociale et environnementale).	●	Le programme d'incitatifs de l'entreprise s'appuie sur des résultats financiers et opérationnels clés, de même que sur l'atteinte d'objectifs de performance individuelle. Les objectifs de performance des employés du programme ESG sont directement liés à notre performance environnementale et sociale en tant qu'investisseurs.
*4.6	Processus en place pour s'assurer que l'instance supérieure de gouvernance évite les conflits d'intérêts.	●	<p>Le conseil d'administration a adopté des politiques et procédures qui augmentent les obligations légales des administrateurs en matière de conflits d'intérêts. À chaque réunion du conseil ou d'un comité du conseil, chaque administrateur confirme qu'il ou elle n'est pas en situation de conflit d'intérêts.</p> <p>Des processus et procédures sont mis en place lorsqu'un conflit d'intérêts peut exister.</p>
*4.7	Processus pour déterminer les compétences et l'expertise des membres de l'instance supérieure de gouvernance pour orienter la stratégie de l'entreprise sur les plans économique, environnemental et social.	●	Tous les membres du conseil d'administration remplissent un questionnaire annuel sur leurs compétences et expertises.
4.8	Énoncés de mission ou des valeurs définies en interne, codes de conduite et les principes en lien avec la performance économique, environnementale et sociale ainsi que le statut de leur degré d'avancement.	●	Voir « Nos politiques internes » — page 17.



Governance, Commitments and Engagement

4.9	Procédures de l'instance supérieure de gouvernance pour superviser la capacité de l'entreprise d'identifier et de gérer sa performance économique, environnementale et sociale, incluant les risques et possibilités, de même que son adhésion ou sa conformité aux normes, codes de conduite et principes acceptés internationalement.		Le conseil d'administration se réunit sur une base trimestrielle. Des informations sont présentées, pour discussion et pour une décision si nécessaire, sur les possibilités et les risques financiers, environnementaux et sociaux. Ces informations incluent des mises à jour régulières sur l'avancement du programme ESG. Le conseil peut aussi demander de l'information sur des enjeux de développement durable.
4.10	Processus d'évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance, notamment sur les plans économique, environnemental et social.		Le conseil d'administration se soumet annuellement à un processus d'autoévaluation.
4.11	Explication de la façon dont l'entreprise applique l'approche ou le principe de précaution.		Non requis pour le niveau C.
4.12	Chartes, principes ou autres initiatives de nature économique, environnementale et sociale, développés à l'externe et endossés ou approuvés par l'entreprise.		Voir « Nos principes directeurs » — page 18.
4.13	Adhésion à des associations (ex. : industrielles) ou à des groupes de pression nationaux ou internationaux ou l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> • est représentée dans les instances de gouvernance; • participe à des projets ou à des comités; • apporte un financement substantiel en sus de sa cotisation de membre; ou • perçoit son adhésion comme stratégique. 		Voir « Collaborer pour l'avancement de notre industrie » — page 19.
4.14	Liste des parties prenantes à l'entreprise.		Voir « Engagement des parties prenantes » — page 20.
4.15	Critères d'identification et de sélection des parties prenantes à l'entreprise.		Voir « Engagement des parties prenantes » — page 20.
4.16	Approches pour l'engagement des parties prenantes, incluant la fréquence de l'engagement par type et par groupe de parties prenantes.		Non requis pour le niveau C.
4.17	Sujets et préoccupations clés soulevés par l'engagement des parties prenantes et comment l'entreprise y a répondu, y compris dans son rapport.		Non requis pour le niveau C.










Impact des produits et services

FS1	Politiques comprenant des éléments environnementaux et sociaux qui s'appliquent aux lignes d'affaires.	●	Rapport de RSE — page 5.
FS2	Procédures d'évaluation et de détection des risques environnementaux et sociaux dans les lignes d'affaires.	●	<i>Rapport annuel 2009 du Programme d'investissement responsable</i> , pages 8 et 9, « Évaluation des entreprises ». www.PlacementsNEI.com > Service ESG > Nos méthodes de travail > Reddition de comptes
FS3	Processus de gestion pour l'implantation des clients et conformité aux exigences environnementales et sociales, incluses dans les ententes ou les transactions.	⊗	Ne concerne pas Placements NEI, car nous n'avons aucun accord de ce type.
FS4	Processus d'amélioration des compétences des employés pour implanter des politiques et procédures qui s'appliquent dans les lignes d'affaires.	●	La mise en œuvre de notre programme ESG s'appuie sur des politiques et des procédures documentées que nous travaillons continuellement à améliorer. Le personnel du département ESG participe à une grande variété de cours, séminaires et conférences pour mieux comprendre les risques ESG. En tant que chef de file experts en investissement responsable, nos employés sont fréquemment appelés à partager leur expertise avec l'industrie lors de présentations, de webinaires et d'entrevues avec les médias.
FS5	Interactions avec les clients, les entités émettrices ou les partenaires d'affaires concernant les occasions et les risques sociaux et environnementaux.	●	<i>Rapport annuel 2009 du Programme d'investissement responsable</i> , pages 10 et 11, « Engagement des actionnaires ». www.PlacementsNEI.com > Service ESG > Nos méthodes de travail > Reddition de comptes
FS6	Pourcentage des portefeuilles pour les lignes d'affaires par région spécifique, par taille (ex. : micro-entreprise/PME/grande entreprise) et par secteur.	⊗	Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos produits.
FS7	Valeur monétaire des produits et services conçus pour apporter un bénéfice social particulier pour chaque ligne d'affaires, par objectif.	●	Nous ne fabriquons pas ce type de produits.
FS8	Valeur monétaire des produits et services conçus pour apporter un bénéfice environnemental particulier pour chaque ligne d'affaires, par objectif.	●	Nous ne fabriquons pas ce type de produits.
FS9	Étendue et fréquence des contrôles pour évaluer l'implantation des politiques sociales et environnementales ainsi que des procédures d'évaluation des risques.	○	Information non communiquée pour 2009.
FS10	Pourcentage et nombre de titres de sociétés détenus dans les portefeuilles de l'institution avec laquelle l'entreprise déclarante est intervenue sur des enjeux sociaux et environnementaux.	●	Rapport de RSE — page 5 (nombre d'entreprises). Chaque année, les titres de Fonds Éthiques sont révisés et 20 % des actifs sont ciblés pour un engagement intensif des entreprises quant à leurs risques ESG potentiels. Lorsque des titres des Fonds Éthiques sont aussi dans les Fonds NordOuest, les activités d'engagement utilisent tous les actifs pour augmenter leur impact.
















Impact des produits et services – Continued

FS11	Pourcentage des actifs sujets à des filtres positifs et négatifs au niveau de facteurs environnementaux et sociaux.		100 % des actifs de Fonds Éthiques (soit 45 % des actifs sous gestion au 31 décembre 2009) sont soumis à notre processus d'évaluation ESG, qui comprend des filtres positifs et négatifs.
FS12	Politique de vote appliquée aux enjeux sociaux et environnementaux pour les parts où l'entreprise déclarante détient un droit de vote ou de recommandation de vote.		<i>Rapport annuel du Programme d'investissement responsable</i> , page 12, « Vote par procuration ». www.PlacementsNEI.com > Service ESG > Nos méthodes de travail > Reddition de comptes














Aspect économique

EC1	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les revenus, les coûts opérationnels, la rémunération des employés, les dons et autres investissements dans la communauté, les bénéfices non répartis, les versements aux investisseurs et aux gouvernements.		Rapport de RSE — page 7. Nous avons fait un rapport sur les distributions à nos partenaires ainsi que sur les dons d'entreprise et les commandites, mais la Convention de société en commandite restreint la divulgation de certains sujets couverts par cet indicateur.
EC2	Implications financières et autres risques ou occasions pour les activités de l'entreprise à cause des changements climatiques.		Information non communiquée pour 2009.
EC3	Étendue de la couverture du régime établi d'avantages sociaux.		Nous ne possédons pas de régime d'avantages sociaux.
EC4	Subventions publiques substantielles perçues.		Nous ne recevons aucune subvention publique.
EC5	Éventail des ratios comparant le salaire de départ à l'entrée et le salaire minimum local dans les principaux lieux de travail.		Ne concerne pas Placements NEI, car nous sommes présents uniquement au Canada et nos employés gagnent plusieurs fois le salaire minimum local.
EC6	Politiques, pratiques et proportions des dépenses avec les fournisseurs locaux dans les principaux lieux de travail.		Information non communiquée pour 2009.
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres supérieurs embauchés localement dans les principaux lieux de travail.		Ne concerne pas Placements NEI, car nous sommes uniquement présents au Canada.
EC8	Développement et impact des investissements dans les infrastructures et des services fournis principalement dans l'intérêt du public, au moyen de prestations commerciales, en nature ou gratuitement.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EC9	Compréhension et description des retombées économiques indirectes importantes ainsi que l'ampleur de leur impact.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.

Environnement

EN1	Utilisation de matériaux, en poids ou en volume.		Information non communiquée pour 2009.
EN2	Pourcentage des matériaux utilisés provenant de matières recyclées.		Rapport de RSE — page 6.
EN3	Consommation directe d'énergie, répartie par source d'énergie primaire.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN4	Consommation indirecte d'énergie répartie par source d'énergie primaire.		Rapport de RSE — page 6. Nous ne disposons pas d'un compteur d'énergie distinct, mais nous avons pu établir des estimations pour nos bureaux principaux (Toronto et Vancouver).
EN5	Économies d'énergie réalisées grâce à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.		Rapport de RSE — page 6. Nous ne pouvons calculer les économies d'énergie en informatique, car nous n'avons pas un compteur d'énergie distinct.
EN6	Initiatives pour fournir des produits et des services avec des sources d'énergie renouvelables ou éco énergétiques, et réductions de la demande en énergie résultant de ces initiatives.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos produits.
EN7	Initiatives pour diminuer la consommation indirecte d'énergie et fournir l'information sur les réductions obtenues.		Information non communiquée pour 2009.
EN8	Volume total d'eau prélevée par source.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN9	Sources d'approvisionnement en eau sensiblement touchées par les prélèvements.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN10	Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos produits et activités.
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou avoisinant des aires protégées et des zones riches en biodiversité autre que les aires protégées.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN12	Description des principaux effets des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité autre que les aires protégées.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos produits et activités.
EN13	Habitats protégés ou restaurés.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN14	Stratégies, actions en cours et plans futurs pour la gestion des impacts sur la biodiversité.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN15	Nombre d'espèces menacées, figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et sur la liste de conservation nationale, dont les habitats sont dans des zones touchées par des activités, par niveau de risque d'extinction.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.

Environnement – Continued

EN16	Total des émissions, directes et indirectes, des gaz à effet de serre, en poids.		Rapport de RSE — page 6. Le calcul est basé sur des estimations de consommation énergétique à Toronto et Vancouver (voir EN4).
EN17	Autres émissions indirectes pertinentes des gaz à effet de serre, en poids.		Rapport de RSE — page 6. Nous avons des données pour l'utilisation de véhicules et avons établi un système de cueillette de données pour le transport aérien en 2010.
EN18	Initiatives destinées à réduire les émissions des gaz à effet de serre et réductions obtenues.		Rapport de RSE — page 6. Nous n'avons pas de données sur les réductions des gaz à effet de serre obtenues.
EN19	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN20	Émissions de NO _x , SO ₂ et autres émissions atmosphériques importantes, en poids.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN21	Total des évacuations d'eau, par type et par destination.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN22	Masse totale des déchets, par type et par mode de traitement.		Information non disponible en 2009. Notre capacité à mesurer la masse de nos déchets est restreinte dans nos locaux loués. Nous allons explorer sur la possibilité de documenter cet indicateur à l'avenir.
EN23	Nombre et volume total des déversements accidentels importants.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN24	Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux selon les termes de la Convention de Bâle, annexes I, II, III et VIII; pourcentage de déchets transportés dans le monde entier.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN25	Identification, taille, protection du statut et valeur en biodiversité des plans d'eau et de leurs écosystèmes sensiblement touchés par l'évacuation et l'écoulement des eaux de l'entreprise.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos activités.
EN26	Initiatives destinées à atténuer les impacts environnementaux des produits et des services, et ampleur de la réduction de ces impacts.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos produits.
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs matériaux d'emballage recyclés, par catégorie.		Ne concerne pas Placements NEI, étant donné la nature de nos produits.
EN28	Valeur monétaire des amendes importantes et nombre total de sanctions non monétaires pour le non-respect des législations et réglementations environnementales.		Aucune — mais ne concerne pas Placements NEI étant donné la nature de nos activités.

Environmental – Continued

EN29	Impacts environnementaux importants liés au transport de produits, d'autres biens et de matériaux utilisés dans les opérations de l'entreprise, ainsi qu'au transport des membres du personnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	Ne concerne pas NEI, étant donné la nature de nos produits et de nos activités.
EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type.	<input type="checkbox"/>	Information non communiquée pour 2009.










Pratiques d'emploi et conditions décentes de travail

LA1	Main-d'œuvre totale par type d'emploi, contrat de travail et région.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir : « Nos employés » — page 21.
LA2	Nombre total d'employés et taux de roulement par tranche d'âge, sexe et région.	<input type="checkbox"/>	Voir : « Nos employés » — page 21. Nous n'avons pas de données sur l'âge des employés ayant quitté l'entreprise.
LA3	Prestations versées aux employés à temps plein, et dont ne bénéficient pas les employés temporaires ou à temps partiel, par activité principale.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir : « Nos employés » — page 21.
LA4	Pourcentage des employés couverts par une convention collective.	<input checked="" type="checkbox"/>	Ne concerne pas Placements NEI, étant donné les caractéristiques de notre personnel.
LA5	Délai minimal de notification préalable à tout changement opérationnel et mention de ce délai dans la convention collective.	<input type="checkbox"/>	Information non communiquée pour 2009.
LA6	Pourcentage de la main-d'œuvre totale représentée dans des comités mixtes patrons-employés en santé et sécurité, qui aident à gérer et qui conseillent sur les programmes de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>	Information non disponible en 2009.
LA7	Taux d'accidents, de maladies professionnelles, de journées d'arrêt, d'absentéisme et nombre total d'accidents mortels au travail, par région.	<input type="checkbox"/>	Information non communiquée pour 2009.
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseils, de prévention et de gestion des risques, mis en place pour aider les employés, leur famille ou les membres de la collectivité en cas de maladie grave.	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir : « Nos employés » — page 21.
LA9	Aspects de santé et de sécurité couverts dans des accords formels avec les syndicats.	<input checked="" type="checkbox"/>	Ne concerne pas Placements NEI, étant donné notre type d'employés.
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par employé et par catégorie professionnelle.	<input type="checkbox"/>	Information non communiquée pour 2009.











Pratiques d'emploi et conditions décentes de travail – Continued

LA 11	Programmes de gestion des compétences et d'apprentissage continu destinés à soutenir l'employabilité et à aider les employés à gérer leur fin de carrière.	<input type="radio"/>	Information non disponible en 2009.
LA12	Pourcentage d'employés pouvant régulièrement développer leur performance et leur carrière.	<input checked="" type="radio"/>	Tous les employés ont une évaluation annuelle de performance et passent en revue le développement de leur carrière.
LA13	Composition des instances de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité.	<input type="radio"/>	Information non communiquée pour 2009.
LA14	Rapport entre le salaire de base des hommes et celui des femmes par catégorie professionnelle.	<input type="radio"/>	Information non communiquée pour 2009.










Droits de la personne

HR1	Pourcentage et nombre total d'ententes d'investissement significatives disposant de clauses sur les droits de la personne ou ayant été soumises à un contrôle sur ce point.		100% des sociétés du portefeuille de Fonds Éthiques actives dans des pays à haut risque ou ayant d'importants impacts sur l'environnement sont soumises à une évaluation des droits de la personne.
HR2	Pourcentage des fournisseurs et des sous-traitants majeurs qui ont fait l'objet d'un contrôle quant au respect des droits de la personne et sur les mesures prises.		Information non communiquée pour 2009.
HR3	Nombre total d'heures de formation des employés sur les politiques et procédures relatives aux droits de la personne applicables dans leur activité et pourcentage des employés formés.		Information non communiquée pour 2009.
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises.		Information non communiquée pour 2009.
HR5	Identification des activités où le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé, et mesures prises pour assurer ce droit.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de l'emplacement de nos activités et des caractéristiques de notre personnel.
HR6	Identification des activités présentant un risque significatif d'être liées au travail d'enfants et mesures prises pour contribuer à éliminer ce type de travail.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature et de l'emplacement de nos activités.
HR7	Identification des activités présentant un risque significatif d'être liées au travail forcé ou obligatoire et mesures prises en vue d'éliminer ce type de travail.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature et de l'emplacement de nos activités.
HR8	Pourcentage du personnel de la sécurité ayant reçu une formation sur les politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de la personne applicables dans leur activité.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature et de l'emplacement de nos activités.
HR9	Nombre total d'incidents de violation des droits des populations autochtones et informations sur les mesures prises.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.

Société

SO 1	Nature, portée et efficacité de tout programme ou pratique qui évalue et qui gère les impacts des opérations sur les communautés, incluant leurs phases d'entrée, d'activité et de sortie.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
FS13	Points d'accès par type de régions peu peuplées ou économiquement défavorisées.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos activités.
FS14	Initiatives pour améliorer l'accès des personnes défavorisées aux services financiers.		Information non communiquée pour 2009.
SO 2	Pourcentage et nombre total d'unités d'affaires soumises à des analyses de risques en matière de corruption.		Cet indicateur fait partie de la conformité réglementaire en vigueur dans l'industrie canadienne des fonds de placement. Les travaux d'évaluation des risques ont été effectués auprès du conseil d'administration en 2009.
S03	Pourcentage d'employés ayant reçu une formation sur les politiques et procédures anticorruption de l'organisation.		Tous les nouveaux employés reçoivent une formation sur nos politiques d'éthique en affaires et sur nos procédures, y compris sur les aspects anticorruption, dès leur entrée en fonction.
S04	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption.		Placements NEI n'a jamais fait l'objet d'allégations de corruption.
S05	Prises de position sur les politiques publiques, participation au développement de politiques publiques et « lobbying ».		Rapport de RSE — page 4. <i>Rapport annuel 2009 du Programme d'investissement responsable</i> , page 12, « Politiques publiques et normes ». Les mémoires que nous avons soumis sont disponibles sur notre site Web au www.PlacementsNEI.com > Service ESG > Nos méthodes de travail > Reddition de comptes
S06	Valeur totale des contributions financières, ou versées en nature, à des partis politiques, politiciens et institutions connexes, par pays.		Aucune. Rapport de RSE — page 4.
S07	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques, et résultats de ces actions.		Aucune, bien que cette information soit non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la concurrence du marché des fonds de placement.
S08	Valeur monétaire des amendes significatives et nombre total de sanctions non monétaires pour non-respect des lois et des réglementations.		Aucune amende ni sanction n'a été infligée à Placements NEI pour non-respect des lois et des réglementations.

Responsabilité en lien avec les produits

FS15	Politiques pour le développement et la vente équitables de produits et de services financiers.		Voir : « Réglementation des fonds de placement au Canada » — page 22. L'ensemble de nos produits de fonds de placement répondent aux exigences de la Commission canadienne des valeurs mobilières.
PR1	Étapes du cycle de vie où sont évalués les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, en vue de leur amélioration, et pourcentage des catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.
PR2	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services, par type de résultat.		Information non pertinente en ce qui concerne Placements NEI, compte tenu de la nature de nos produits.
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et services significatifs soumis à ces exigences d'information.		Voir : « Réglementation des fonds de placement au Canada » — page 22. L'ensemble de nos produits de fonds de placement répond aux exigences de la Commission canadienne des valeurs mobilières.
PR4	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services et leur étiquetage, par type de résultat.		Aucun incident de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services.
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction du client et résultats des enquêtes de satisfaction du client.		Information non communiquée pour 2009.
FS16	Initiatives visant à améliorer l'éducation financière, par type de bénéficiaire.		Nous cherchons à faire progresser la compréhension du public en matière de finances et d'investissement responsable. Nous offrons aux conseillers financiers la possibilité d'obtenir des crédits de formation continue en investissement responsable.
PR6	Programmes de respect des lois, des normes et des codes volontaires dans les communications marketing, y compris la publicité, la promotion et les commandites.		Information non communiquée pour 2009.
PR7	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires en communication marketing, y compris pour les publicités, les promotions et les commandites, par type de résultat.		Aucun incident de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires n'a été signalé en communication marketing.

Responsabilité en lien avec les produits – Continued

PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et perte de données des clients.	●	Aucune plainte fondée pour atteinte à la vie privée, ni pour perte de données des clients n'a été déposée contre Placements NEI.
PR9	Valeur monétaire des amendes significatives infligées pour non-respect des lois et des réglementations dans l'offre ou l'utilisation de produits et de services.	●	Aucune amende n'a été infligée à Placements NEI pour non-respect des lois et réglementations concernant l'offre ou l'utilisation de produits et de services.

Le processus de production de notre rapport de RSE

Les questions suivantes ont défini le contenu de notre rapport :

- Quels sont les enjeux les plus significatifs en matière de développement durable pour une société de gestion de placements ? Nous reconnaissons que nos impacts opérationnels directs sont limités et que nos impacts les plus significatifs sont dans la façon dont nous choisissons, surveillons et interagissons avec les sociétés dans nos portefeuilles.
- Quels sont les enjeux les plus pertinents pour la politique d'engagement de notre programme de RSE ?
- Quelles sont nos obligations en tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies ?
- Quelles sont nos principaux impacts directs environnementaux et sociaux ?
- Quelles sont les enjeux les plus importants pour les parties prenantes ? Dans notre premier rapport, nous appuyons notre évaluation sur des sondages précédents effectués auprès des détenteurs de parts de Fonds Éthiques et d'investisseurs canadiens. Nous accroîtrons la contribution des parties prenantes dans nos prochains rapports : ainsi en 2010 nous avons fait un sondage pour déterminer les enjeux les plus importants aux yeux pour les employés.
- Pour quels indicateurs de la GRI avons-nous des données pour l'année du rapport ? Ce premier rapport est considéré comme un point de départ pour améliorer la qualité de nos rapports futurs et de notre performance. Nous mettons l'accent sur des secteurs pour lesquels nous avons des données et discutons des secteurs dont nous recueillerons les données en 2010.

- Quelles parties prenantes sont susceptibles de consulter le rapport ? Nous estimons que le rapport suscitera l'intérêt des détenteurs de parts, des conseillers, des clients, des propriétaires, des employés et de nos pairs dans l'industrie.


Le présent rapport couvre l'ensemble des employés, des bureaux et des marques de Placements NEI.

Les renseignements relatifs à un secteur d'activité, une marque ou un bureau spécifique ont été indiqués. Les activités en impartition ainsi que les fournisseurs ne sont pas inclus dans le rapport.

Nous avons suivi le Protocole de réduction des gaz à effet de serre pour convertir nos données sur nos déplacements en estimations d'émissions, en nous basant sur les facteurs d'émission des véhicules à essence américains construits après 2005. Nos estimations d'émissions pour l'utilisation énergétique dans nos bureaux se basent sur les facteurs d'émission des réseaux électriques de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, fournis par Bullfrog Power.

La cueillette de données sur notre impact opérationnel énergétique est limitée, car ces services sont facturés selon la superficie occupée par nos bureaux, dans un édifice dont l'usage est partagé, et non selon notre utilisation réelle. Nous avons examiné la possibilité d'installer des compteurs distincts, mais ce n'est pas économiquement possible. En ce moment, nous sommes aussi dans l'impossibilité de ventiler les données des employés en fonction de leur âge ou de leur appartenance à un groupe minoritaire.

Niveau d'application

		En conformité avec la version 2002	C	C+	B	B+	A	A+
Obligatoire	Auto-déclaration		<input checked="" type="checkbox"/>	Rapport vérifié par tierce partie		Rapport vérifié par tierce partie		Rapport vérifié par tierce partie
	Avis externe		<input type="checkbox"/>					
Optionnel	Vérification par le GRI							

Nos politiques internes

Le tableau ci-dessous présente nos principales politiques et comment elles sont appliquées dans l'entreprise.

Titre	But	Application
Politique de responsabilité sociale d'entreprise	Présente les principaux objectifs et principes qui orientent notre travail en matière de RSE. Tient compte des normes ISO 14001, des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et d'AA1000 SES.	À l'échelle de l'entreprise : tous nos employés et nos bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver.
Code de déontologie pour la conduite des affaires	Fournit un guide pour une éthique et une conduite prudentes et adéquates.	Tous les employés, dirigeants et administrateurs.
Code de déontologie pour les transactions personnelles	Établit des procédures de surveillance et de pré-approbation des transactions personnelles pour éviter que les employés n'effectuent des transactions contraires aux intérêts des fonds ou qui violent les lois sur les valeurs mobilières.	Tous les employés, dirigeants et administrateurs qui peuvent avoir accès à de l'information non publique sur les titres des portefeuilles et les stratégies de transaction.
Politique de confidentialité	Protège les données personnelles des détenteurs de comptes conformément à la loi sur la protection de la vie privée.	Tous les employés.
Politique de dénonciation	Fournit un mécanisme de rapport direct au conseil d'administration pour tout méfait grave dans la production de rapports financiers, fraude, corruption, violation de la loi ou des politiques de l'entreprise.	Tous les employés, dirigeants et administrateurs.
Manuel sur la gouvernance du conseil d'administration	Définit l'autorité et les responsabilités du conseil d'administration, la structure et les mandats des comités du conseil et décrit les règles de base des procédures pour les activités du conseil.	Tous les administrateurs.
Manuel sur les conflits d'intérêts	Prend en compte les conflits d'intérêts potentiels entre les intérêts du gestionnaire de fonds et ceux des fonds en tant que tels, et guide le gestionnaire de fonds et son comité de révision indépendant dans l'application des obligations réglementaires découlant du Règlement 81-107.	À l'échelle de l'entreprise.
Manuel sur les politiques et procédures	Traite des politiques et des procédures quotidiennes, incluant la conformité, les finances, les opérations et la gestion de portefeuilles.	À l'échelle de l'entreprise.
Code de conduite du service ESG pour l'engagement des parties externes	Veille à ce que la communication et l'engagement auprès d'un vaste éventail de parties externes, dans le cadre d'un programme ESG, s'effectuent de manière éthique et efficace. Nous estimons que ce code est une première dans l'industrie de l'investissement.	Service ESG.
Politique d'achat promotionnel	Favorise l'achat de produits promotionnels responsables et équitables.	Service marketing.

Title	Purpose	Application
Politique de sélection et d'impression du papier	Favorise l'utilisation de papier recyclé et de papier provenant de forêts gérées de manière responsable.	À l'échelle de l'entreprise.
Politique de communication (2010)	Veille à ce que l'ensemble des communications respecte les normes de présentation de l'entreprise. Cette politique comprend des instructions pour réduire le gaspillage et les coûts d'impression, incluant une norme standard d'impression recto verso.	À l'échelle de l'entreprise.
Politique sur les dons de l'entreprise (2010)	Veille à ce que les dons, les commandites, les activités de financement et le bénévolat de l'entreprise reflètent nos valeurs et soient conformes aux règlements.	À l'échelle de l'entreprise.

Nos principes directeurs

Nous souscrivons à une gamme de principes volontaires d'ordre économique, environnemental et social — que nous suivons nous-mêmes lorsqu'ils s'appliquent à nos activités, ou nous encourageons les sociétés dans nos portefeuilles à les suivre.

Initiative	Notre rôle	Date d'adoption	Parties
Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies	En tant que signataire des principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI), nous choisissons volontairement de divulguer publiquement et entièrement les rapports d'évaluation annuelle de notre performance, ce qui va au-delà des exigences minimales requises par les PRI.	2006 (<i>Fonds Éthiques</i>) 2009 (<i>à l'échelle de l'entreprise</i>)	Investisseurs institutionnels
Global Reporting Initiative (GRI)	Nous suivons le cadre de la GRI pour les rapports de notre propre programme de RSE et encourageons les sociétés dans nos portefeuilles à faire de même.	Long terme	Parties prenantes multiples
Carbon Disclosure Project (CDP)	En tant que signataire, nous faisons la promotion du CDP auprès des sociétés dans nos portefeuilles et coparrainons le rapport de CDP Canada.	Long terme	Investisseurs institutionnels
Water Disclosure Project (CDP)	Signataire.	2010	Investisseurs institutionnels
Forest Footprint Disclosure Project	Signataire.	2009	Investisseurs institutionnels
Convention pour la conservation de la forêt boréale de l'Initiative boréale canadienne (IBC)	Endosseur.	Long terme	Parties prenantes multiples

Initiative	Notre rôle	Date d'adoption	Parties
Initiative relative à la transparence des industries extractives (ITIE)	Investisseur actif.	Long terme	Parties prenantes multiples
Pacte Mondial des Nations Unies	Nous faisons la promotion du Pacte Mondial des Nations Unies auprès des sociétés dans nos portefeuilles.	Long terme	Parties prenantes multiples
Forest Stewardship Council (FSC)	Nous faisons la promotion de la certification FSC auprès des sociétés dans nos portefeuilles et préconisons l'utilisation de papiers certifiés FSC.	Long terme	Parties prenantes multiples

Collaborer pour l'avancement de notre industrie

Nous participons à de multiples associations et organismes qui renforcent notre industrie ou qui abordent des enjeux de développement durable.

Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC)	Membre
FundSERV	Membre
Association des coopératives du Canada (ACC)	Membre
Association pour l'investissement responsable (AIR)	Membre actif. Les employés de Placements NEI siègent au conseil d'administration de l'AIR, sur le comité des politiques et de défense des intérêts (présidence), sur le comité de terminologie de l'industrie en français et anglais (présidence), de même que sur le comité de développement du conseil d'administration.
Conseil principal de la forêt boréale	Membre
Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises (CCSGE)	Membre
International Corporate Governance Network (ICGN)	Membre
Ceres - Investor Network on Climate Risk (INCR)	Membre
Interfaith Centre for Corporate Responsibility (ICCR)	Membre affilié
Canadian Business for Social Responsibility (CBSR)	Membre

Engagement des parties prenantes

Selon la norme d'engagement des parties prenantes d'AccountAbility AA1000, « les parties prenantes sont des groupes qui ont un impact ou qui peuvent être touchés par les activités, les produits ou les services d'une entreprise ainsi qu'à la performance qui y est associée. » En concordance avec cette définition, nous avons distingué plusieurs types de parties prenantes : les détenteurs de parts de fonds de placement, nos clients des services ESG, les conseillers financiers qui recommandent nos produits, nos propriétaires, nos employés, nos fournisseurs et sous-traitants, les organismes de réglementation et les sociétés composant nos portefeuilles.

Parmi nos récentes activités avec les parties prenantes, signalons :

- notre plus récent sondage sur l'engagement des employés, à l'automne 2008;
- notre plus récent sondage sur l'attitude des détenteurs de parts des Fonds Éthiques face aux enjeux de développement durable en 2008. En 2009, nous avons mandaté Globescan pour faire une recherche sur l'attitude des investisseurs canadiens en général en ce qui a trait au développement durable;
- les propriétaires de Placements NEI qui participent aux réunions trimestrielles du conseil d'administration;
- les employés impliqués dans le développement et la vente de nos produits rencontrent régulièrement en cours d'année des gestionnaires externes de portefeuilles ainsi que des conseillers financiers;
- le dialogue avec 46 sociétés composant principalement les portefeuilles de Fonds Éthiques et dont les risques ESG sont les plus urgents d'après la liste Focus 2009 sur l'engagement des entreprises.

Nos employés

Nous offrons à nos employés un régime compétitif de compensations et d'avantages, qui comprend notamment :

- un régime d'assurance-maladie provincial;
- des soins de santé étendus;
- des soins dentaires;
- une assurance invalidité de courte durée;
- une assurance invalidité de longue durée;
- une assurance-vie de base;
- une assurance en cas de décès accidentel ou de démembrement;
- une assurance-vie pour les personnes à charge;
- les services des meilleurs médecins;
- un programme d'aide aux employés et à la famille (services-conseils confidentiels en santé et aide sociale);
- le programme « Gardez la forme » (aide monétaire pour l'abonnement à un centre ou à des cours de conditionnement physique).

Notre main-d'œuvre en 2009

Région		Ontario	C.-B.	Québec	Alberta	Saskatchewan	Total
Employés à temps plein permanents	Gestionnaires	19	16	3	1	1	40
	Superviseurs	1	5	0	0	0	6
	Techniciens et professionnels	10	19	1	0	0	30
	Personnel administratif et de soutien	1	5	0	0	0	6
Employés à temps plein temporaires	Employés atypiques	2	1	0	0	0	3
Employés à temps partiel		0	0	0	0	0	0
Main-d'œuvre totale		33	46	4	1	1	85

Roulement de personnel en 2009

Région	Ontario	C.-B.	Québec	Alberta	Saskatchewan	Total
Hommes	3	5	1	0	0	9
Femmes	3	12	0	0	0	15
Roulement de personnel total	6	17	1	0	0	24

Réglementation des fonds de placement au Canada

Le développement et la vente de fonds de placement sont étroitement réglementés au Canada. Parmi les plus importantes réglementations, notons les normes canadiennes (NC) et règlements prévus par la Commission canadienne des valeurs mobilières :

- *NC 81-101 Régime de prospectus des organismes de placement collectif*, qui gère la présentation et la teneur d'un prospectus simplifié;
- *NC 81-102 Les organismes de placement collectif*, norme canadienne qui gère de nombreux aspects de notre industrie, notamment les activités et les restrictions d'investissement, la création d'un nouveau fonds, les conflits d'intérêts, les modifications apportées aux fonds, le dépôt de titres, la vente et le rachat, les contrôles financiers, les rapports de conformité, les communications commerciales ainsi que la tenue de dossiers;
- *NC 81-105 Les pratiques commerciales des organismes de placement collectif*, qui régit les relations entre les gestionnaires de fonds et les distributeurs, notamment en définissant les mesures de compensation et d'incitation, permises et proscrites, et en divulguant des activités promotionnelles de vente et de marketing;
- *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, qui porte sur la divulgation publique continue des rendements des fonds, des enjeux financiers et de la notice annuelle;
- *Règlement 81-107 sur le Comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, qui veille à ce que tous les gestionnaires de fonds soient supervisés par un organisme externe dont le rôle est d'identifier et de traiter les conflits d'intérêts réels ou perçus pouvant survenir entre les intérêts des détenteurs de parts et ceux des gestionnaires de fonds.



Pour en savoir plus sur la réglementation des fonds de placement au Canada, visitez-le : <http://www.lautorite.qc.ca/fr/fonds-investissement-conso.html>

Placements NEI

Placements NEI appartient en parts égales aux centrales de crédit unions provinciales et au Mouvement Desjardins. Placements NEI offre une vaste gamme de fonds conventionnels et de catégorie de société par le biais de Fonds NordOuest, ainsi que la plus grande famille de fonds d'investissement responsable par le biais de Fonds Éthiques. La société Placements NEI possède actuellement un actif sous gestion de plus de quatre milliards de dollars.

Les bureaux de Placements NEI sont situés à Toronto, Vancouver et Montréal.

Pour nous joindre :

Siège social

Placements NEI

155, avenue University, 4^e étage
Toronto (ON)
M5H 3B7 Canada

Téléphone : 1 888 809-3333

www.placementsNEI.com

Fonds NordOuest et Un meilleur rendement à moindre risque, ® Éthique, Fonds Éthiques, Fondscroissance Éthique, et Faire des gains. Faire la différence sont des marques de commerce détenues par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

